

**TRAVAILLEUR·EUSE DU BTP :**

# ORGANISE-TOI, SYNDIQUE-TOI !



## ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORT·ES !

Dans notre secteur comme ailleurs, **les conditions de travail sont difficiles et nos droits ne sont pas respectés**. Trop d'heures de travail non payées, trop de pression pour que les chantiers soient terminés à la va-vite...



Nous savons que tout seul nous n'avons aucun pouvoir ou presque face à nos patrons. **Organisons-nous, syndiquons-nous à la CNT-Solidarité Ouvrière : ensemble nous sommes plus fort·es.**

**Nous devons unir nos forces** : démolisseur·euses, maçon·nes, plombier·ères, électricien·nes ou encore menuisier·ères ou peintres... nous travaillons tous les jours côte à côte. **C'est parce que nous vivons la même chose sur les chantiers que nous devons nous réunir dans le même syndicat !**

Le syndicat sert à s'organiser, aider chacun à se défendre face à son patron (prud'hommes et autres démarches juridiques ou administratives), connaître ses droits et lutter collectivement pour en gagner de nouveaux. Il sert à se former et lutter avec les travailleur·euses des autres secteurs. Ensemble, au syndicat, on réfléchit à un monde meilleur. **Regroupons-nous au sein de la CNT-SO !**

## NOUS NE VOULONS PAS PERDRE NOTRE VIE À LA GAGNER !

Leurs profits, nos morts ! Chaque année en France, sur les chantiers on compte un·e mort·e par jour travaillé. **Agissons pour notre santé et notre sécurité au travail !**

## ENSEMBLE, AVEC LA CNT-SO REVENDIQUONS :

- le respect des conventions collectives, des classifications et des grilles salariales ;
- la hausse générale des salaires et 13e mois pour tous et toutes ;
- le paiement de toutes les heures supplémentaires y compris les trajets entreprise-chantier-entreprise ;
- la diminution des cadences de travail ;
- le respect des normes de sécurité et de protection de la santé avec notamment fourniture par l'entreprise des EPI (Équipements de Protection Individuelle) ;
- la mise en place d'équipements sur chaque chantier permettant de diminuer la dureté de notre travail (ascenseur de chantier, chauffage, aspirateur...) ;
- le respect des normes d'hygiène (WC, lavabos, vestiaire, coin cuisine... propres !)
- la reconnaissance de la pénibilité de nos travaux et la retraite à 55 ans à taux plein ;
- des formations spécifiques pour pouvoir quitter les chantiers passé un certain âge ;
- le respect des jeunes avec un véritable statut d'apprenant, un salaire motivant, du temps de travail spécifique dédié à leur apprentissage pour leurs tuteur·trices ;
- l'arrêt de la sous-traitance qui ne fait qu'engraisser les donneurs d'ordre et baisser la qualité de production ;
- la suppression du système spécifique des congés payés dans le bâtiment qui ne fait qu'engraisser ces fameuses caisses de congés payés ;
- l'intégration de toutes les entreprises à la caisse de congés intempéries quel que soit leur taille et une meilleure prise en compte de la santé des travailleurs dans les arrêts pour intempérie ;
- la régularisation de tous·tes les travailleur·euses sans-papiers ;
- une répartition égalitaire des richesses dans la chaîne de production d'un bâtiment entre ouvrier·ères, architectes, promoteurs.

## INFOS / CONTACT :



 [cnt-so.org](http://cnt-so.org)

 [cnt.so](https://www.facebook.com/cnt.so)

 [contact@cnt-so.org](mailto:contact@cnt-so.org)

 [cntso\\_fr](https://twitter.com/cntso_fr)

 [CNTSO](https://www.t.me/CNTSO)